

Citazione bibliografica: Jacques-Vincent Delacroix (Ed.): "Avertissement.", in: *Le Spectateur françois pendant le gouvernement révolutionnaire*, Vol.1\000 (1794), pp. NaN-x, edito in: Ertler, Klaus-Dieter / Hobisch, Elisabeth (Ed.): Gli "Spectators" nel contesto internazionale. Edizione digitale, Graz 2011-2019, hdl.handle.net/11471/513.20.4594

AVERTISSEMENT.

EN lisant cet Ouvrage, il ne faut pas perdre de vue l'époque à laquelle il a été entrepris. Robespierre étoit dans toute sa puissance ; ses Agens parcouroient tous nos Départemens, et y semoient la terreur ; Les Comités de Surveillance recueilloient tous les discours, épioient toutes les pensées, pénétoient dans toutes les demeures, promenoient des regards inquisiteurs sur tous les papiers ; la réputation de Moraliste exposoit à plus de persécutions, à plus de dangers que les titres de Prêtre et de Noble ; le Versificateur, l'Ecrivain ne trouvoient grace devant l'ignorance et la cruauté, qu'en se dégradant jusqu'à célébrer des forfaits, et à enivrer le crime de leur encens ; ils sauvoient leur liberté et leurs jours en se traînant dans la honte. Les Hommes de Lettres qui n'attachoient pas assez de prix à la vie pour la payer de leur honneur, se plongeient dans l'oubli. Le silence étoit le refuge du Sage.

C'est dans ce moment de sollicitude et d'effroi que j'osai reprendre la plume et décrire ce qui affligeoit mon cœur. L'embarras étoit de peindre la vérité sans irriter l'imposture ; de répandre de la clarté sur les traits de la tyrannie sans offusquer ses regards ; de dévoiler l'iniquité sans s'exposer à sa vengeance ; de parvenir à émousser ses armes sans se blesser à leur tranchant ; de faire remarquer les pièges tendus à la bonne foi sans s'y laisser prendre.

Si donc cet Ouvrage a quelque mérite, c'est moins dans ses expressions que dans les idées qu'il fait naître ; on doit moins l'apprécier sur ce qu'on y dit que sur ce qu'on se propose d'y faire entendre. Souvent une Lettre qui déplaira, est placée pour amener une Note qui révèle la pensée de l'Auteur ; sa main timide effleure l'indulgence, touche à son fruit, et n'ose le cueillir.

Ce qui lui donnera peut-être du prix aux yeux de quelques Lecteurs, c'est la gradation des pensées qui deviennent moins timides, et prennent un ton plus assuré à mesure que la raison et la justice recouvrent des forces et acquièrent de l'empire ; les nuages qui couvrent son horizon s'éclaircissent et se dissipent ; il répète à l'esprit l'image d'un des plus terribles actes de notre Révolution dont le drame n'est pas prêt de finir, quoiqu'on croie quelquefois toucher au dénouement.

Si quelques vœux de l'auteur se trouvoient déjà accomplis, on sentira qu'ils ont dû précéder les Décrets récents de nos Législateurs, parce qu'avant que le Volume qui les renferme ait été achevé, imprimé et publié, les Hommes qui ont la puissance de faire le bien avec la rapidité de la pensée, doivent souvent devancer la publicité de la même opinion ; et que ce n'étoit pas une raison pour l'étouffer, que de l'avoir vu déjà créée et adoptée par des imaginations qui conçoivent, donnent la vie et le jour au même instant.

L'Auteur ne s'est pas dissimulé les injustices auxquelles il doit s'attendre en ne travaillant pour aucun parti, pour aucune faction ; en voyant une Patrie où tant d'hommes n'en veulent plus reconnoître ; en conservant des espérances, lorsque tant d'autres les rejettent ; en proposant des moyens de conciliation, tandis qu'une foule d'individus n'existe que par le trouble et la discorde. Il ne peut manquer d'être qualifié d'Ecrivain modéré, de Républicain sans énergie, de Citoyen flottant. Mais qu'importent toutes ces dénominations de la sottise et de l'hypocrisie ! Depuis quatre ans qu'il s'efforce de prévenir de nouvelles calamités, il a bravé bien d'autres dangers. Celui qui l'accusera de timidité, de vacillation dans ses principes, a donné de belles preuves de courage et de fermeté en présence des autorités sanguinaires ! Il a montré une contenance bien fière, et conservé une attitude bien noble devant les Agens de la Tyrannie ! Qu'il ose comparer ce qu'il a dit, ce qu'il a fait, avec ce que j'ai dit et imprimé avant et depuis le 10 Août 1792 !

Au surplus, il s'agit dans ce moment d'objets bien plus importans que l'opinion de quelques Censeurs, et que le jugement qu'on pourra porter de l'Ouvrage d'un Individu ; il est question de sauver la chose publique, de préserver l'honneur, la fortune et l'existence des Habitans d'une grande Nation ; d'établir un Gouvernement

stable ; de créer des Loix avouées par l'équité ; d'assurer des subsistances à tout un Peuple ; de faire cesser le fléau de la Guerre, sans compromettre la dignité de l'Empire François.

C'est vers ce but salutaire que tous les véritables Citoyens doivent diriger leurs facultés, et tendre leurs pensées. C'est sur leurs efforts, dans cet œuvre national, qu'on doit juger s'ils sont ou s'ils ne sont pas Patriotes. Combien de lâches, de fourbes, de pervers ont usurpé ce titre ! Combien de pauvres têtes ce sont fait illusion jusqu'au moment où elles ont vu le danger s'en approcher ! Est-il bien sûr qu'il ne viendra plus les menacer ? Ces femmes qui *ne pouvoient*, disoient-elles, *rester comme elles étoient*, sont tombées dans un état mille fois pire. Celles qui desiroient tant la Guerre n'avoient donc ni enfans, ni frères, ni époux ? Ceux qui invoquoient à grands cris le Gouvernement révolutionnaire, et murmuroient contre les formes lentes de la Justice, se flattoient donc de n'avoir que des amis dans ces Juges et ces Jurés qui comptoient la vie des hommes pour rien, et leur fortune pour tout ? Que l'expérience éclaire du <sic> moins les imprévoyans et les insensés ; qu'ils n'assimilent plus les chances d'une Révolution à celles d'une partie de jeu, parce que dans la première les perets <sic> sont énormes et fréquentes, tandis que les gains sont foibles et rares ; et qu'on court souvent le risque d'être ramené au point d'où l'on est parti, si on n'a pas eu le malheur d'être englouti dans la tempête.

Ce Volume, sans être sur le même plan, ni composé dans la même forme que les cinq que j'ai publiés sur les Constitutions de l'Europe (I¹), a pourtant une sorte de liaison avec le dernier Volume, où j'ai tracé l'origine et les progrès de notre Révolution. Pour rapprocher celui-ci de l'objet traité dans les précédens, j'y ai inséré deux Discours sur le Gouvernement Ottoman, qui auroient pu être de quelque utilité au Comité de Salut Public s'il ne venoit pas d'attirer près de lui le Citoyen Ruffin, aussi estimable par ses vertus, que précieux par ses connoissances qui ne se bornent pas à celle des Langues Orientales. Son long séjour à la Porte, ses relations avec les principaux Chefs de l'Empire, l'étude qu'il a faite du caractère et du moral des Turcs, le mettent plus que personne à même de communiquer à la Convention les lumières qu'on peut desirer sur un Peuple qui n'est pas encore assez connu, quoique beaucoup de gens en aient parlé.

Peut-être continuerai-je à jeter sur le papier quelques traits de crayon. Si les grands Peintres de notre Histoire y trouvent de la vérité, ils pourront un jour s'aider de mes foibles compositions, les animer, leur donner plus d'ensemble, plus d'harmonie, et convertir en tableaux ce que je n'offre que pour de simples esquisses.

¹ (I) Constitution des Principaux Etats de l'Europe et des Etats-Unis de l'Amérique, 5 vol. in 8°. Chez Buisson, libraire.